

# ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

## 31 mars

Les Règles de saint Vincent portent : *"Elles se donneront bien de garde dans leurs conversations de s'entretenir jamais des défauts du prochain, particulièrement de leurs Soeurs, ni de rapporter à la maison ce qu'elles auraient appris dehors, si ce n'est aux Supérieurs ; mais si quelqu'une d'entre elles s'oubliait jusque-là de son devoir... les autres bien loin de l'écouter, feront leur possible pour l'empêcher de continuer... si elle ne s'arrêtait pas... Elles se retireront promptement, comme si elles entendaient le sifflement d'un serpent ».*(R)

**En 1665** , sur la côte du *Cap Vert*, *Charles Boussordec* meurt, noyé. Onze ans auparavant, il quittait sa Bretagne natale, après y avoir exercé le ministère dans le diocèse de Tréguier. C'était l'année même où Monsieur Vincent établissait solidement ses prêtres au séminaire de Tréguier. Reçu à Saint-Lazare par notre Bienheureux Père, le 21 août 1654, Charles Boussordec fit, après son séminaire, un court séjour à Luçon ; et le 1er novembre 1656, il s'embarquait à Nantes pour Madagascar, en compagnie de M. Herbron et du Frère Delaunay. Le lendemain, alors que les deux prêtres étaient descendus à terre pour célébrer la messe, leur navire coula en face de Saint-Nazaire !... De retour à Paris, Charles Boussordec fut placé à Notre-Dame de la Rose. Mais il s'offre à nouveau pour aller à Madagascar. Monsieur Vincent le met au nombre des missionnaires qui doivent y partir en 1659, et le prie de se rendre à Nantes. Le départ n'ayant pas lieu, Boussordec, à la demande du fondateur, retourne à Richelieu. En 1660, il est supérieur à Annecy. En 1665, M. Alméras l'adjoignit à Michel Montmasson qui, avec deux autres prêtres et quatre Frères vogaient de Brest à Madagascar. Tout se passa bien jusqu'au 31 mars. Ce jour-là, Boussordec et le Frère Pomaré s'étaient embarqués dans la chaloupe qui allait à terre faire provision d'eau douce. Au dernier moment, une quinzaine de passagers s'étaient précipités dans la barque. Elle était surchargée. Une forte lame ne tarda pas à la retourner. Bon nageur, Boussordec aurait pu gagner la côte ou rejoindre le navire. Il fit mieux : à la nage, il se porta d'un naufragé à l'autre pour les encourager à penser à leur âme. Mais bientôt, épuisé, il sombra dans les flots. Le Frère Pomaré disparut lui aussi. Le lendemain, le corps de Charles Boussordec put être repêché et inhumé sur le rivage<sup>1</sup>.

**En 1667**, signature d'un acte d'établissement, *"conditions sous lesquelles on recevra agréablement dans la maison de Dieu, dite Hôpital Saint-Nicolas de Metz, six Filles de la Charité de la Maison Saint Lazare à Paris, pour servir audit hôpital"*. Cet acte contient des détails intéressants sur la pratique hospitalière de la Compagnie en ce premier siècle de son existence. On n'y voulait personne du dehors pour les soins aux malades : *"auxdites Filles de la Charité ne sera associée aucune femme ni fille pour le service desdits pauvres en soient mieux servis"*. Les six Soeurs du début sont devenues 18 en 1708 et il s'y ajoute encore le soin de la *"renfermerie des mendiants"* puis *"loger et nourrir les pauvres passants"*. (R)

**En 1942** , à Paris , *Frère Charles Véron* meurt, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et après cinquante-quatre ans de vie religieuse passée entièrement à la Maison-Mère. Pendant de longues années, c'est-à-dire jusqu'au moment où sa vue ne fut pas atteinte, il a été le précieux auxiliaire de nos deux savants : M. David et M. Pouget. Le bon Frère était réellement fait pour les soins méticuleux que réclame un cabinet de physique. Frère Véron a été aussi l'aimable commissionnaire qui, sans compter avec sa peine, a couru les librairies et autres magasins de la capitale, pour rendre service. Il a contribué aussi à la belle régularité de la Maison-Mère : par son exemple d'abord, mais aussi par le soin que, si longtemps, il apporta à bien régler l'horloge qui, du clocher, rythme la vie de communauté<sup>2</sup>.

1) *Mémoires C.M.*, IX, pp. 354 sq. et 506 sq. ; *Notices III* pp. 341-348. S. V., XI, 423 ; VIII, 90, 102, 129, 146, 518.

2) *Annales*, I. 106-107, pp. 307 et 339 ; t. 103, p. 703.